COMPOSITION – PLAN DÉTAILLÉ

**L’Union Européenne : une union d’États « à géométrie variable » selon les projets.**

L’Union Européenne est-elle une union d’États « à géométrie variable » selon les projets ?

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| OUI | **Mais** | PAS ESSENTIELLEMENT |
| **I.** |  | **II.** |
| **Une union d’États à géométrie variable selon les projets** |  | **Un projet global de partage de la croissance, d’intégration économique et de paix fédérateur** |
| **1. À l’échelle de l’Union, des projets économiques et politiques qui rassemblent les États en fonction de leurs capacités et de leur volonté.** |  | **1. L’Europe est peut-être d’abord un projet politique de paix et de partage de la croissance** |
| *1°) Des projets économiques (essentiellement financiers) qui intègrent inégalement les États européens :*  La zone €, le pilotage financier des crises économiques…  Espace Économique Européen (EEE)  *2°) Des projets politiques qui rassemblent ou divisent au-delà de l’Union*  SCHENGEN | **Cependant** | *1°) La construction européenne en quelques dates et traités…*  Traités de Rome  Élargissements successifs  *2°) L’Europe à petits pas est une des méthodes préconisées par les Pères fondateurs de l’Union et en fait une des forces de l’UE plutôt qu’une des faiblesses.*  Espace Schengen  € |
| **2. À l’échelle régionale (Europe et bassin méditerranéen) des projets qui dépassent le cadre géographique strict et dessinent une nouvelle carte géopolitique :**  *1°) La politique de sécurité :*  FRONTEX  *2°) L’élargissement vers des États extra-européens :*  UPM  Politique de bon voisinage |  | **2. Des politiques globales de croissance et de cohésion territoriales.**  *1°) Quelles sont les politiques et les programmes globaux de l’Union ?*  Cohésion territoriale et croissance libérale  FEDER FSE  POSEI PAC  *2°) Quelles sont les institutions qui pilotent ces politiques ?*  La Commission européenne  Le Parlement européen |
| **TRANSITION**  En effet les différents projets européens dessinent une carte fracturée de l’Union dans la mesure où les États ne participent pas ni aux mêmes projets ni de la même manière.  MAIS  Contrairement aux idées reçues, cette « géométrie variable » est autant inclusive (Elle intègre des États non-membres) qu’exclusive (Elle en marginalise certains s’ils ne sont pas assez riches ou économiquement stables) | | |

**CONCLUSION**

L’une des particularités institutionnelles est sans doute d’être une union d’États à géométrie variable selon les projets : mais loin d’être une de ses faiblesses c’en est une force. Cela permet à la construction européenne de rester dynamique et créative sans exclure les États les moins à même de suivre le rythme de l’intégration. Cette géométrie variable ne remet en cause ni les politiques de fond de l’Union (Dont la cohésion territoriale) ni sa volonté intégratrice comme le montre l’intégration dans ses politiques d’États non-membres, voire d’États non-européens.